

Gestion du infectieux en établissement de santé

by *santest*



L'origine de l'infection est multifactorielle et son évitement démontré.

Cette formation permet de mieux comprendre les enjeux et de mieux maîtriser le risque infectieux. Nous adaptons cette formation au type d'établissement demandeur.

Objectifs

- Maîtriser les principes fondamentaux de l'hygiène et en comprendre les spécificités.
- Connaître les risques infectieux et leur mode de prévention.
- Se situer en tant qu'acteur de la lutte contre les infections nosocomiales.

Contenu de la formation

- Les infections associées aux soins : définition, contexte.
- Les principes fondamentaux en hygiène hospitalière, en particulier au bloc opératoire :
 - Les précautions « standard »
 - Le lavage des mains
 - La tenue vestimentaire
 - L'entretien des locaux
 - Les circuits : personnel, patients, déchets, linge
 - Dispositifs médicaux ...
 - L'entretien des dispositifs médicaux
 - Les différents modes de stérilisation
 - Le matériel à usage unique
 - La gestion de l'air
 - La qualité de l'eau
- Les mesures de prévention pré et per opératoire :
 - La préparation de l'opéré
 - L'antisepsie de la peau et des muqueuses
- Les mesures de prévention des infections : la prévention des escarres, la gestion des précautions complémentaires, la gestion des excréta
- La surveillance des infections de site opératoire
- L'assurance qualité et la traçabilité.

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et participatives avec exposés théoriques.
Une documentation pédagogique sera mise à disposition de chaque participant.

Évaluation

Une évaluation en fin de formation sous forme de questionnaire permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires. Un tour de table en début et fin de formation sera également effectué

Attestation du suivi de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle à son issue.

Public : IDE et AS

Aucun prérequis.

Durée : 2 journées de formation soit 14h

Tarif : sur devis, nous contacter

Délais d'accès : 1 mois sous réserve de disponibilités communes